

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2006

Présents :

MOREL Denis, le Maire, COLY Jean-Charles, DE LACONNAY Laetitia, LUKIC Slobodan, MULIN Daniel, PATEL Marc, RAGOZZA Gilles, ROY Christiane.

Après approbation de la dernière séance, il est passé à l'ordre du jour.

PERSONNEL COMMUNAL :

Cantine Montcusel :

Suite au déplacement de la cantine dans les locaux de l'école pendant la durée des travaux de la mairie, l'agent de service qui assure la garderie de la cantine doit faire deux services. Considérant la difficulté pour l'agent d'assurer seule la surveillance des enfants et considérant la proposition d'aide de l'enseignante, le conseil accepte de principe que l'agent soit aidée dans sa tâche et décide d'octroyer à l'enseignante une indemnité de surveillance de cantine à dater du 1/11/06 à raison de 2 h par semaine.

Personnel sur commune de Martigna :

Le conseil accepte le principe de participer aux charges des 2 agents qui interviennent à l'école de Martigna : Mlle Oberson et Mme Michelet, et autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition.

SIIDEC :

Eclairage rue de la Grêche et Hameau de Nézan :

Le conseil approuve le devis prévisionnel des travaux et sollicite la participation financière du Sidec à hauteur de 40%.

Programme église :

Le conseil approuve le financement définitif de l'opération et prend acte du solde restant à sa charge.

INDEMNITE DE CONSEIL :

Suite au changement de trésorier en cours d'exercice, le conseil accepte d'accorder l'indemnité de conseil à la trésorier au taux de 100%.

REGIE DE RECETTES :

Le conseil autorise M. le Maire à signer l'avenant à la régie de recette pour la nomination d'un régisseur suppléant sur la commune de Martigna.

VIREMENT DE CREDITS :

Des virements de crédits seront nécessaires pour clore l'exercice.

QUESTIONS DIVERSES :

M. le Maire fait part des divers courriers reçus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire
Denis MOREL